

## Vœu sur l'autonomie et les finances des départements

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Cher·es collègues,

Lors des débats du Budget Supplémentaire, mais aussi d'une certaine manière à l'occasion de l'audition de la Préfète ce matin, **nous avons eu des débats sur la crise du modèle de financement des départements de France.**

Nous avons des débats nombreux, parfois vifs et tranchés dans cette assemblée, sur les orientations politiques à imprimer aux politiques publiques du Département du Val-de-Marne.

En revanche, nous pouvons nous retrouver sur la **nécessité que la collectivité départementale, pilier de la République décentralisée, puisse disposer réellement de l'autonomie qui lui est garantie par la Constitution** – et donc *de facto*, de modes de financement qui la garantissent.

C'est ce que nous tenons à réaffirmer une nouvelle fois auprès de l'État à travers ce projet de vœu, **à un moment critique où de nombreux arbitrages nationaux sont rendus.**

Court et non-exhaustif, le vœu se concentre sur l'essentiel, en quatre points :

- 1) **parer à l'urgence**, pour éviter un effondrement financier des départements les plus en difficulté
- 2) traiter enfin le « serpent de mer » qui empoisonne nos relations avec l'État, à savoir **les non-compensations et sous-compensations des transferts de charge** ces 20 dernières années.

3) **cesser les remises en cause régulières de la collectivité départementale**, qui a largement fait preuve y compris pendant la crise sanitaire, de sa légitimité et de sa pertinence pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

4) adopter rapidement une loi, si nécessaire transpartisane, **rétablissant un mode de financement logique, stable et pérenne pour les départements**, c'est-à-dire leur réaffectant des ressources fiscales propres avec pouvoir de taux.

Je vous remercie.